

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 20/06

Le TROIS JUILLET de l'an deux mille vingt, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de fêtes sous la présidence de Madame Véronique HAITCE ;

Etaient présents : *Mmes Marie-Laure BOUCHERET, Anne-Claire CAMAIN, Julie COLLANGE, Corine LACOSTE, Nathalie MONTADAT, Mathilde PEYREGA, Sandrine VANCOPPENOLLE*

MM ALMERO Jean-Jacques, Hubert MARTY, Domingo MUJICA, Pierre ROGNANT, Denis VAILLANT, Laurent ZANDONA

Procurations : *M. Eric GEORGET à M. Laurent ZANDONA*

Date de convocation : 29 juin 2020

Secrétaire de séance : Madame Sandrine VANCOPPENOLLE



Objet : Election des adjoints

Madame le maire après avoir donné lecture des articles L 2122-4, L 2122-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le conseil à procéder à l'élection des adjoints.

Election du 1^{er} adjoint :

Monsieur Denis VAILLANT a obtenu 13 voix, ayant obtenu la majorité absolue, il a été proclamé adjoint et a été immédiatement installé.

Election du 2^{ème} adjoint :

Madame Sandrine VANCOPPENOLLE a obtenu 13 voix, ayant obtenu la majorité absolue, elle a été proclamée adjointe et a été immédiatement installée.

Election du 3^{ème} adjoint :

Monsieur Jean-Jacques ALMERO a obtenu 13 voix, ayant obtenu la majorité absolue, il a été proclamé adjoint et a été immédiatement installé.

Election du 4^{ème} adjoint :

Madame Anne-Claire CAMAIN a obtenu 13 voix, ayant obtenu la majorité absolue, elle a été proclamée adjointe et a été immédiatement installée.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme en mairie, le 3 juillet 2020.

Fait à Goyrans, le 3 juillet 2020.

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans